SYMPOSIUM INTERNATIONAL
SUR LA PRÉVENTION
DU CANCER DU COL UTÉRIN

Dépistage, Vaccination
et Perspectives
pour les Pays en Développement

APPEL DE RABAT

جمعية للاسلمى لمحاربة داء السرطان
ASSOCIATION LALLA SALMA DE LUTTE CONTRE LE CANCER

RABAT-SKHIRAT, MAROC / 15-16 SEPTEMBRE 2006

« L'APPEL DE RABAT »

POUR UNE POLITIQUE DE PREVENTION ET DE CONTROLE DU CANCER DU COL UTÉRIN

Les participants au Symposium International sur la Prévention du Cancer du Col Utérin, organisé par l'Association Lalla Salma de Lutte contre le Cancer les 15 et 16 septembre 2006 à Rabat (au Maroc), conformément à la Charte de Paris contre le Cancer adoptée en 2000, à la Déclaration de juillet 2006 de l'UICC adoptée à Washington, DC et à la Résolution adoptée par l'Assemblée Générale de l'OMS en 2005 constatent que :

- Le cancer du col utérin est le deuxième cancer le plus fréquent chez la femme dans le monde et le premier chez la femme dans les pays en développement. Chaque année, 500 000 nouveaux cas de la maladie sont enregistrés dans le monde et 250 000 décès attribués à la maladie. 83 % de ces cancers sont diagnostiqués dans les pays en développement, souvent à un stade avancé ;

- 99 % des cancers du col utérin sont liés à des infections génitales à HPV, en particulier aux génotypes à haut risque. Cependant, les génotypes en question sont encore à identifier précisément dans la majorité des pays en développement ;

- La plupart des pays en développement n'ont pas de plan national de prévention du cancer du col utérin ;

- La mobilisation sociale en faveur de la lutte contre le cancer du col utérin est insuffisante au niveau national aussi bien qu'international ;

- L'introduction d'un vaccin anti-HPV dans des programmes de prévention, bien qu'il soit reconnu comme une avancée médicale, soulève toujours un certain nombre de questions concernant, en particulier, la durée de l'immunisation, l'intervalle avant un rappel, le coût et le soutien aux familles.

LES PARTICIPANTS AU SYMPOSIUM SOUTIENNENT UN APPEL À :

- Inclure la lutte contre le cancer en général et en particulier celle contre le cancer du col utérin dans la politique de santé nationale des pays en développement ;

- Encourager les pays de la région EMRO à mettre en place des stratégies de prévention et de soins ainsi que des programmes pour le cancer du col utérin basés sur une approche structurée globale de dépistage précoce et sur un traitement adéquat ;

- Mettre tout en oeuvre pour garantir l'adhésion ad hoc des professionnels de santé et des populations concernées aux stratégies nationales entérinées ;

- Prendre en considération le fait que les espoirs de vaccination ont un impact majeur sur la diminution de l'incidence et de la mortalité liées au cancer du col utérin à long terme. L'introduction d'un vaccin anti-HPV pourrait être envisagée dans le cadre de plans nationaux de lutte contre le cancer ;

- Mobiliser la société civile et tous les partenaires institutionnels pour garantir le succès des objectifs et des programmes de lutte contre le cancer dans les pays en développement ;

- Poursuivre et développer la collaboration et le soutien des institutions et fondations internationales dans le cadre d'un partenariat pour la mise en vigueur de ces recommandations ;

- Créer un groupe de travail régional pour veiller à l'application de ces recommandations.